



Cabinet de la secrétaire d'Etat

Paris, lundi 16 mars 2009

## Communiqué de presse

### **Chantal Jouanno encourage les avancées pour la prévention des pollutions industrielles en Isère**

Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat à l'Ecologie, a réuni ce jour à Grenoble l'ensemble des acteurs isérois - Elus, associations et industriels - concernés par la problématique du mercure.

A l'occasion de cette rencontre, Chantal Jouanno a rappelé sa volonté de trouver, de manière collective avec les industriels, une solution pour diminuer rapidement les rejets de mercure par les producteurs de chlore, avant l'échéance prévue dans la réglementation actuelle.

Elle a précisé qu'il était toutefois impératif de concilier les enjeux de santé environnementale et la sauvegarde de notre industrie et des emplois liés. C'est pourquoi elle va demander au Premier ministre, conjointement avec Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire et Hubert Falco, secrétaire d'Etat à l'Aménagement du Territoire, la mise en place d'un fonds d'aide pour les entreprises qui investissent pour réduire leur empreinte écologique en anticipation des dispositions réglementaires.

Chantal Jouanno avait demandé l'organisation d'une campagne tripartite - Etat, associations, industriels - de mesure du mercure dans l'environnement autour de toutes les installations produisant du chlore avec un procédé d'électrode à mercure, à commencer par l'usine ARKEMA de Jarrie.

Les mesures seront réalisées à la fois par les appareils d'ARKEMA, de France Nature Environnement (FNE) et de l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (utilisé par l'Association pour le Contrôle et la Prévention de l'Air dans la Région Grenobloise, ASCOPARG). Après concertation entre les différents acteurs, la période estivale est apparue comme étant la plus propice pour cette campagne.

De nombreuses autres problématiques ont été soulevées, comme la gestion des risques industriels et la mise en place des plans de prévention, des risques technologiques. Constatant la nécessité d'un lieu de concertation à l'échelle du bassin industriel grenoblois, Chantal Jouanno a annoncé la mise en place d'un Secrétariat Permanent à la Prévention des Pollutions Industrielles, ainsi qu'il en existe déjà 14 en France.

---

#### Contacts presse :

Sabine DEROCHE – Cabinet de la Secrétaire d'Etat

01 40 81 79 55